



Agence canadienne de
développement international

Canadian International
Development Agency

Canada

Éducation

ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



ACDI  CIDA

FICHES-CONSEILS – JUIN 2010

Agence canadienne de développement international (ACDI)
200, promenade du Portage
Gatineau (Québec) K1A 0G4
Canada

Téléphone : 819-997-5006 (appels locaux) / 1-800-230-6349 (sans frais)

Pour personnes malentendantes ou souffrant de troubles de la parole :
ATS/ATME : 819-953-5023 (appels locaux) / 1-800-331-5018 (sans frais)

Télécopieur : 819-953-6088
Courriel : info@acdi-cida.gc.ca

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2010

Imprimé : N° de catalogue : CD4-62/2010F
ISBN : 978-1-100-94375-6
PDF : N° de catalogue : CD4-62/2010F-PDF
ISBN : 978-1-100-94376-3

Imprimé au Canada

This publication is also available in English under the title:
Gender Equality and Education Tip Sheets

www.acdi.gc.ca



Table des matières

Table des matières	i
Tableaux	i
Sigles et acronymes	ii
1. Introduction	1
Pourquoi promouvoir l'égalité entre les sexes en éducation ?	1
Égalité et parité entre les sexes en éducation	1
L'ACDI et l'égalité entre les sexes en éducation	3
À propos des fiches-conseils sur l'égalité entre les sexes en éducation	4
Autres ressources utiles	5
2. Promouvoir l'égalité entre les sexes dans les politiques en matière d'éducation	6
Introduction	6
Exemples d'énoncés des résultats	9
Questions importantes à poser	10
Principales mesures à prendre	11
3. L'égalité entre les sexes dans les statistiques sur l'éducation et dans les sys- tèmes d'information de gestion	12
Introduction	12
Exemples d'énoncés des résultats	14
Questions importantes à poser	15
Principales mesures à prendre	16
4. L'égalité entre les sexes et la formation et le perfectionnement des enseignants	17
Introduction	17
Exemples d'énoncés des résultats	19
Questions importantes à poser	19
Principales mesures à prendre	20
5. L'égalité entre les sexes et l'élaboration des programmes d'enseignement	21
Introduction	21
Exemples d'énoncés des résultats	23
Questions importantes à poser	23
Principales mesures à prendre	24

Tableaux

Tableau 1 : Définition des éléments de l'égalité entre les sexes	2
Tableau 2 : Exemples de facteurs liés à la demande d'éducation	7
Tableau 3 : Exemples de facteurs liés à l'offre d'éducation	7
Tableau 4 : Exemples d'indicateurs de l'égalité entre les sexes en éducation	13

Sigles et acronymes

ACDI	Agence canadienne de développement international
AP	approche-programme
ASDI	Agence suédoise de coopération internationale au développement
CEDAW	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
CRDE	Convention relative aux droits de l'enfant
EPT	Éducation pour tous
FAWE	Forum des éducatrices africaines
INEE	Réseau inter-agences pour l'éducation en situations d'urgence
INUEF	Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
ONU	Organisation des Nations Unies
sida	syndrome d'immunodéficience acquise
SIG	Système d'information de gestion
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
USAID	Agence américaine pour le développement international
VIH	virus de l'immunodéficience humaine



1 Introduction

Pourquoi promouvoir l'égalité entre les sexes en éducation ?

Les enfants non scolarisés demeurent en majorité des filles, et les adultes illettrés dans le monde sont en majorité des femmes. Tant que cette situation perdurera, l'Éducation pour tous et les Objectifs du Millénaire pour le développement demeureront illusoires, les droits fondamentaux de la personne seront bafoués et les principaux indicateurs de la réduction de la pauvreté ne s'amélioreront pas de manière significative. Les enjeux sont élevés.

Les coûts potentiels du non-respect des engagements internationaux en matière d'égalité entre les sexes sont bien connus :

- occasions ratées d'augmenter la croissance économique par habitant;
- occasions ratées de réduire les taux de fécondité;
- occasions ratées de réduire les taux de mortalité infantile.

Qui plus est, le secteur de l'éducation est très bien placé pour remettre en question et transformer les relations sociales actuelles, et faire accepter l'égalité entre les sexes comme valeur fondamentale et droit de la personne dans la société.

Avantages potentiels pour les filles et les femmes quant à l'égalité entre les sexes en éducation :

- amélioration du potentiel de revenu;
- meilleure protection contre le VIH/sida et la violence familiale;
- plus grande participation à la vie politique.

Égalité et parité entre les sexes en éducation

Au cours des deux dernières décennies, les efforts de la communauté internationale dans le domaine de l'éducation ont surtout porté sur la parité entre les garçons et les filles — rétrécir l'écart entre les garçons et les filles au chapitre des inscriptions à l'école et de l'achèvement des études — au détriment du maintien à l'école et de la réussite scolaire, ou encore de la qualité et de la pertinence de l'enseignement. Par bonheur, l'accent mis par la communauté internationale, depuis 1990, sur la parité entre les sexes en éducation a permis d'accroître le taux d'inscription des filles dans toutes les régions. En 2000, les taux de scolarisation de base des garçons et des filles étaient pratiquement égaux dans la majorité des régions du monde. L'Asie du Sud et l'Afrique subsaharienne font encore exception; d'importants problèmes y persistent malgré des augmentations du taux de scolarisation des filles¹ de 10 % ou plus.

1 Grown, C., Rao Gupta, G., et Kes, A. (2005). *Taking Action: Achieving Gender Equality and Empowering Women*. UN Millennium Project Task Force on Education and Gender Equality.

On peut parler de parité entre les sexes lorsque la même proportion de garçons et de filles — par rapport à leurs groupes d'âge respectifs — entre dans le système d'éducation et en complète les différents cycles.

L'égalité entre les sexes consiste à garantir un traitement juste et équitable aux filles et aux garçons, ainsi qu'aux femmes et aux hommes, dans le système d'éducation.

Source : UNESCO (2003). *Genre et éducation pour tous : le pari de l'égalité*. Paris : UNESCO.

Dans certaines régions du monde, ce sont les garçons qui sont désavantagés sur les plans de la scolarisation et des résultats.

Ces disparités régionales indiquent qu'il faut à la fois des initiatives ciblées et globales :

- des initiatives ciblées visant à éliminer les inégalités observées en matière d'accès à l'éducation, de possibilités et de résultats pour certains groupes de garçons et de filles;
- des initiatives globales visant à remédier aux faiblesses systémiques du secteur de l'éducation.

Il est essentiel que les filles et les garçons entrent à l'école à l'âge voulu, mais pour s'assurer qu'ils restent à l'école, qu'ils apprennent et qu'ils réussissent, il faut des investissements plus globaux en éducation. Les indicateurs de la parité entre les sexes n'aident pas à comprendre pourquoi certains groupes de filles ne sont pas scolarisés, ni pourquoi, lorsqu'elles vont à l'école, les filles participent généralement moins en classe, sont moins nombreuses dans certaines matières, passent moins fréquemment à des niveaux d'éducation supérieurs et décrochent plus souvent que les garçons.

La parité entre les sexes n'est que la première étape. Il faut viser plus loin et étendre les efforts à l'égalité entre les sexes en éducation. **L'égalité entre les sexes** comporte essentiellement trois volets : *l'égalité d'accès*, *l'égalité des chances* et *l'égalité des résultats* entre les garçons et les filles, les femmes et les hommes dans le système d'éducation (voir le Tableau 1). L'égalité entre les sexes favorise l'égalité d'accès, mais inclut également la pertinence et la qualité de l'enseignement pour garantir l'égalité des chances et des résultats pour les filles et les garçons.

TABLEAU 1 : DÉFINITION DES ÉLÉMENTS DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES	
Égalité d'accès	Les filles et les garçons ont accès aux mêmes possibilités d'obtenir une éducation de base. Remarque : À cet égard, la présence en classe est un meilleur indicateur que l'inscription.
Égalité des chances	Les filles et les garçons reçoivent le même traitement et la même attention et ont les mêmes occasions d'apprendre. On leur propose le même programme, mais les méthodes d'enseignement peuvent varier en fonction des styles d'apprentissage. Les méthodes d'enseignement et le matériel didactique ne véhiculent aucun stéréotype ni aucun préjugé sexiste. Les filles et les garçons ont la même liberté d'apprendre, d'explorer et d'acquérir des compétences dans toutes les matières scolaires et dans le cadre d'activités parascolaires, et ce, dans un milieu sûr et rassurant.
Égalité des résultats	Les filles et les garçons ont les mêmes occasions de réussir, et les résultats scolaires sont fondés sur les efforts et les talents individuels. Les tests, les examens et les méthodes d'évaluation ne véhiculent aucun stéréotype ni aucun préjugé sexiste. Les messages communiqués par les processus d'évaluation ne découragent ni les filles ni les garçons de poursuivre leurs études et d'explorer différentes matières.
Source : Adapté de EQUATE Project/Management Systems International (mai 2008). <i>Education from a Gender Equality Perspective</i> . Washington DC : USAID.	

L'ACDI et l'égalité entre les sexes en éducation

Conformément aux engagements internationaux qu'elle a pris en matière d'égalité entre les sexes et d'éducation pour tous, l'ACDI est résolue à favoriser l'égalité entre les sexes en éducation de base². Un de ses quatre objectifs prioritaires en matière d'éducation de base consiste à améliorer l'accès à l'éducation et la qualité de l'enseignement, y compris l'égalité entre les sexes.

Comme elle le fait dans tous ses programmes, l'ACDI utilise une approche à deux volets pour atteindre l'égalité entre les sexes en éducation : elle intègre l'égalité entre les sexes dans sa programmation générale et elle a recours à des initiatives ciblées.

Intégration de l'égalité entre les sexes

L'ACDI fait la promotion de **l'intégration de l'égalité entre les sexes** dans tous ses programmes d'éducation pour garantir l'élimination des inégalités entre les sexes pour tous les garçons et les filles, les femmes et les hommes. L'ACDI exige que l'égalité entre les sexes soit intégrée à l'analyse de tous les aspects des politiques, des programmes et des résultats dans le domaine de l'éducation. L'ACDI croit fermement que pour atteindre l'égalité, il faut que tous les aspects du processus d'éducation — politiques, programmes d'enseignement, formation, inspection et évaluation des enseignants et infrastructures — soient analysés selon une optique sexospécifique.

Initiatives ciblées

Dans certains contextes, par contre, la programmation intégrée peut être inappropriée ou insuffisante pour atteindre l'égalité entre les filles et les garçons, et entre les femmes et les hommes, en éducation. Dans pareils cas, l'ACDI favorise des **initiatives particulières qui ciblent les besoins des filles et des garçons en situation désavantagée** afin de leur donner un meilleur accès à une éducation de qualité et de leur offrir de meilleures possibilités et de meilleurs avantages.

Les deux types de soutien — intégré et ciblé — sont pertinents et peuvent être complémentaires, selon le contexte.



2 On entend par éducation de base l'éducation de la petite enfance et les dix premières années d'enseignement scolaire (primaire et début des études secondaires).

ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX EN MATIÈRE D'ÉDUCATION POUR TOUS ET D'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

Convention sur l'élimination de toutes les formes de violence à l'égard des femmes (CEDAW, 1981)

: L'article 10 porte sur l'égalité du droit à l'éducation.

Convention relative aux droits de l'enfant (CRDE, 1990) : L'Annexe 1 ainsi que les articles 28 et 29 portent sur le droit à l'éducation pour tous les enfants.

Programme d'action de Beijing (1995) : Le Programme a été révisé en 2000 (Beijing +5) pour y inclure de nouveaux engagements à l'égard de l'élimination de la discrimination dans le domaine de l'éducation à tous les niveaux et de la création de systèmes d'éducation qui tiennent compte des différences entre les sexes, en accordant une attention particulière à la qualité et à la sexospécificité des programmes et à l'importance cruciale de l'éducation des filles.

Éducation pour tous : Les objectifs de l'Éducation pour tous, réaffirmés à Dakar en 2000, mettaient l'accent sur l'égalité entre les sexes en éducation dans deux des six buts :

- (1) Faire en sorte que, d'ici 2015, tous les enfants, en particulier les filles, aient la possibilité d'accéder à un enseignement primaire obligatoire, gratuit et de qualité et de le suivre jusqu'à son terme.
- (2) Éliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici 2005 et instaurer l'égalité dans ce domaine en 2015, en veillant notamment à assurer aux filles un accès équitable et sans restriction à une éducation de base de qualité avec les mêmes chances de réussite.

Objectifs du Millénaire pour le développement (ONU, 2001) : Les objectifs 2 et 3 visent à assurer l'éducation primaire pour tous et à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

À propos des fiches-conseils sur l'égalité entre les sexes en éducation

Les fiches ci-jointes ont été élaborées pour aider les agents de programme de l'ACDI à mieux comprendre ce qu'il faut faire pour aller au-delà de la parité entre les sexes et tenir compte de l'égalité entre les sexes dans les principaux aspects des programmes d'éducation de l'ACDI.

Les fiches se veulent un outil de référence convivial. Elles n'analysent pas en détail les questions touchant l'égalité entre les sexes en éducation, mais en présentent plutôt les principaux éléments regroupés par thème.

Pour chacun des thèmes, nous présentons les questions importantes à se poser lors d'une analyse et les mesures de suivi à prendre, que ce soit dans le cadre des approches-programmes ou du financement des projets. Les fiches fournissent également des exemples d'énoncés des résultats qu'on pourrait viser à l'issue des programmes.

Les fiches-conseils peuvent être utilisées individuellement dans le contexte d'un thème, ou globalement pour avoir une vue d'ensemble de quelques-uns des principaux problèmes associés à la promotion de l'égalité entre les sexes en éducation. Elles portent sur les quatre thèmes suivants :

- Politiques en matière d'éducation
- Statistiques sur l'éducation : Système d'information de gestion (SIG)
- Formation et perfectionnement des enseignants
- Élaboration de programmes d'enseignement

Autres ressources utiles³

Documents

Aikman, S. et Unterhalter, E. (2005). *Beyond Access: Transforming Policy and Practice for Gender Equality in Education*. Londres : Oxfam Publishing.

ACDI (2003). *L'éducation des filles : Guide pratique*.

Schalkwyck, J., Thomas, H. et Woroniuk, B. (1997). *Handbook for the Integration of a Gender Perspective in the Education Sector*. Stockholm : ASDI.

UN Millennium Project (2005). *Taking Action: Achieving Gender Equality and Empowering Women*. Londres : Earthscan.

UNGEI (2008). *What's the Difference? Confronting Factors that Affect Gender Equality in Education*. Préparé par la section régionale Asie de l'Est et Pacifique de l'UNGEI.

UNESCO (2003). *Rapport mondial de suivi de l'Éducation pour tous — Genre et Éducation pour tous : Le pari de l'égalité*. Paris : UNESCO.

UNESCO (2005). *Exploring and Understanding Gender in Education: A Qualitative Research*

3 La liste n'est pas exhaustive, mais les ressources énumérées donnent un aperçu des efforts actuels faits à l'échelle internationale pour aller au-delà de la parité et viser l'égalité entre les sexes en éducation.

Manual for Education Practitioners and Gender Focal Points. Paris : UNESCO.

UNESCO (2009). *Rapport mondial de suivi de l'Éducation pour tous — Vaincre l'inégalité : l'importance de la gouvernance.* Paris : UNESCO.

UNESCO/UNGEI (2005). *L'éducation des filles : vers une mise à l'échelle des bonnes pratiques.* Paris : UNESCO.

USAID (2008). *Education from a Gender Equality Perspective.* Washington DC : USAID Office of Women in Development.

Bulletins

Catalyst for Gender Equality in Education (bulletin trimestriel publié en anglais par l'UNICEF) : www.unicef.org/

Programme Insights — Education and Gender Series : www.oxfam.org.uk/resources/learning/education/index.html

Bulletin Equals : www.oxfam.org.uk/resources/learning/education/index.html

Sites Web

Forum des éducatrices africaines (FAWE) : <http://www.fawe.org/index.php?lang=2>

Réseau inter-agences pour l'éducation en situations d'urgence (INEE) : www.ineeserver.org (et plus précisément, INEE Gender Task Team : http://www.ineesite.org/index.php/post/flc_portal/)

Institute of Education University of London — Educational Foundations and Policy Studies : www.ioe.ac.uk/study/departments/358.html

OXFAM — Beyond Access Project : publications.oxfam.org.uk/oxfam/add_info_010.asp (pour un résumé : www.oxfam.org.uk/resources/policy/education/downloads/edpaper1.pdf)

Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles (UNGEI) : www.ungei.org

2 Promouvoir l'égalité entre les sexes dans les politiques en matière d'éducation

Introduction

Ce qui importe avant tout, c'est que les engagements gouvernementaux quant aux politiques en matière d'éducation ne se limitent pas à la parité entre les sexes. Si l'on veut promouvoir efficacement l'égalité entre les sexes, il faut des politiques qui reconnaissent expressément le fait que les filles et les garçons n'ont pas les mêmes possibilités, et que les contraintes auxquelles ils font face en matière d'éducation sont le reflet des inégalités qui existent entre les femmes et les hommes dans la société en général. Dans de nombreux pays, des études ont montré que l'adoption d'une seule approche d'enseignement — c'est-à-dire une approche où les filles et les garçons reçoivent le même enseignement — ne tient pas compte des besoins différents des filles et des garçons, et peut renforcer les préjugés sociaux et les inégalités au détriment des filles. Ces préjugés et inégalités sont à la fois intrinsèques au système d'éducation (facteurs liés à l'offre d'éducation) et externes à ce système, c'est-à-dire qu'ils sont le fait de la famille, de la collectivité et de la société en général (facteurs liés à la demande d'éducation).

Une politique en matière d'éducation axée sur l'égalité entre les sexes tient compte des facteurs associés au contexte social qui influent sur les décisions des familles d'envoyer les filles et les garçons à l'école (facteurs de demande d'éducation — voir le Tableau 2) et, lorsqu'ils sont à l'école, de s'attaquer aux inégalités ou aux préjugés quant au traitement des filles et des garçons et aux possibilités qui s'offrent aux deux groupes, qui influent sur leur volonté de rester à l'école et de réussir (facteurs d'offre d'éducation — voir le Tableau 3).

TABLEAU 2 : EXEMPLES DE FACTEURS LIÉS À LA DEMANDE D'ÉDUCATION

Les facteurs liés à la demande d'éducation sont des facteurs sociaux, culturels et économiques associés à la famille, à la collectivité et au marché et qui influent sur la décision des familles d'envoyer ou non leur enfant à l'école.

- La pauvreté et la capacité de la famille d'assumer les coûts directs et indirects de l'éducation
- Le rapport possibilités-coûts associé à la décision d'envoyer une fille ou un garçon à l'école plutôt que de la ou le garder à la maison pour qu'elle ou il travaille ou s'acquitte de responsabilités familiales
- Les normes et les valeurs culturelles liées aux rôles traditionnels des filles et des garçons et à la pertinence de l'éducation
- La perception relative à la pertinence et à la qualité de l'enseignement offert aux filles et aux garçons
- Les avantages perçus de l'éducation des filles et des garçons
- Les perceptions relatives à la sécurité des filles et des garçons à l'école, et à la distance entre l'école et la maison
- Les pratiques culturelles relatives au mariage hâtif et à la dot
- La vulnérabilité physique et émotionnelle des filles et des garçons et la vulnérabilité au harcèlement sexuel
- Le manque de perspectives d'emploi et de revenu pour les filles et les garçons qui obtiennent un diplôme
- Le manque d'accès à l'éducation supérieure pour les filles

Si on comprend bien les facteurs de demande et d'offre d'éducation qui contribuent aux inégalités entre les filles et les garçons, on peut définir une politique en matière d'éducation qui énonce une *vision claire des changements souhaités*, c'est-à-dire une plus grande équité sur les plans de l'accès, des possibilités et des résultats. Les objectifs et les indicateurs de rendement doivent préciser clairement comment on s'y prendra pour réduire ou éliminer des inégalités et des préjugés précis dans le contexte de l'offre et de la demande d'éducation.

TABLEAU 3 : EXEMPLES DE FACTEURS LIÉS À L'OFFRE D'ÉDUCATION
Les facteurs liés à l'offre d'éducation sont des facteurs propres au système d'éducation, qui influent sur la façon dont on traite les filles à l'école et sur les différentes possibilités qu'on leur offre comparativement aux garçons.
<ul style="list-style-type: none"> • Frais de scolarité et coûts indirects de l'éducation • Emplacement des écoles et distance à parcourir pour les filles et les garçons • Formation des inspecteurs, directeurs et enseignants sur l'égalité entre les sexes, avant l'embauche et en cours d'emploi • Proportion de femmes/d'hommes à des postes de direction, d'inspecteur, de directeur et d'enseignant • Infrastructures scolaires : <ul style="list-style-type: none"> – latrines pour les filles – transport sécuritaire ou accompagnement des filles • Environnement scolaire : <ul style="list-style-type: none"> – application de politiques sur la discrimination et le harcèlement sexuel – possibilité pour les élèves enceintes de poursuivre leurs études – horaires flexibles pour permettre aux élèves de s'acquitter de leurs responsabilités familiales ou de travailler – adaptation du programme d'études en fonction des besoins locaux des filles et des garçons – promotion des matières non traditionnelles auprès des filles • Environnement en classe : <ul style="list-style-type: none"> – matériel didactique exempt de tout stéréotype fondé sur le sexe – promotion de modèles féminins positifs – méthodes d'enseignement et d'apprentissage adaptées aux besoins des filles et des garçons – attention égale et de même qualité accordée par les enseignants aux filles et aux garçons • Accès et admission des filles et des garçons aux établissements d'études supérieures

Les objectifs en matière de politiques doivent être soutenus par des initiatives spéciales visant à éliminer certaines inégalités entre les sexes, et par des changements systémiques en ce qui a trait à la façon de concevoir, d'offrir et de financer les programmes d'éducation au profit de l'ensemble des filles et des garçons. Il est essentiel de mener des études, des analyses et des évaluations sur une base continue si l'on veut pouvoir élaborer et mettre en œuvre des politiques efficaces et les évaluer. Ces activités nous aideront à déterminer quelles sont les mesures efficaces ou inefficaces, pourquoi ces mesures fonctionnent ou non, et quelles mesures peuvent être mises en œuvre à plus grande échelle.

Pour déterminer les mesures efficaces ou inefficaces, il faut d'abord donner la possibilité aux filles, aux garçons, aux femmes et aux hommes d'exprimer leurs besoins et leurs intérêts en matière d'éducation. Il faut également faire des évaluations continues des projets pilotes et des interventions visant précisément les filles afin de savoir ce qui a bien fonctionné, dans quel contexte et pourquoi.

Les responsables des politiques, les planificateurs, les praticiens et les intervenants de la société civile ont besoin d'un soutien constant pour bien comprendre l'importance des buts liés à l'égalité entre les sexes, déterminer les sources d'information pertinentes et fiables, analyser des données ventilées par sexe et utiliser efficacement les résultats de ces analyses lors de l'examen et de la modification des politiques.

Le soutien aux décideurs du secteur de l'éducation peut prendre les formes suivantes :

- dialogue stratégique continu avec des hauts fonctionnaires du gouvernement au sujet de l'importance des stratégies sur l'égalité entre les sexes pour la concrétisation de l'Éducation pour tous et d'autres priorités sectorielles, par exemple, la santé, le VIH/sida et le développement économique;
- formation sur l'égalité entre les sexes offerte aux décideurs et aux cadres supérieurs des ministères de l'Éducation afin de les aider à comprendre comment ils peuvent intégrer les questions de genre à leurs activités;
- aide financière et technique à la recherche, la collecte et l'analyse de données sur les inégalités et les préjugés dans le système d'éducation;
- recours à des experts de l'égalité entre les sexes pour aider les décideurs à utiliser les études et les données afin d'appuyer l'analyse des politiques, la formulation de buts stratégiques, les plans d'action connexes et l'établissement des budgets qui traitent des inégalités et des préjugés précis ayant trait à l'accès à l'éducation, aux chances et aux résultats;
- aide aux gouvernements pour l'élaboration de systèmes efficaces de suivi des progrès et de l'apprentissage dans le contexte de l'examen des politiques et de la révision des plans d'action.

Exemples d'énoncés des résultats

RÉSULTAT ULTIME

Filles, garçons, femmes et hommes plus instruits dans le pays X

RÉSULTATS INTERMÉDIAIRES

Intégration plus efficace des principes de l'égalité entre les sexes (égalité de l'accès, des chances et des résultats) à la politique en matière d'éducation du ministère de l'Éducation du pays X

Mise en œuvre plus efficace de la politique en matière d'éducation sensible aux différences entre les sexes par le ministère de l'Éducation du pays X

RÉSULTATS IMMÉDIATS

- Les décideurs et la société civile du pays X comprennent mieux les problèmes liés à l'égalité entre les sexes en éducation.
- Les planificateurs et les décideurs du secteur de l'éducation ont un meilleur accès aux données sur l'efficacité aux fins des révisions des politiques et des plans d'action.
- Le ministère de l'Éducation est mieux à même de faire des études sur les facteurs de demande et d'offre d'éducation qui contribuent aux inégalités entre les sexes au chapitre de l'accès, des chances et des résultats.
- Le ministère de l'Éducation est mieux en mesure d'appliquer les résultats des études sexospécifiques dans l'élaboration des politiques.
- Les planificateurs du secteur de l'éducation sont mieux outillés pour traduire les objectifs des politiques en plans mesurables, assortis de budgets et de délais précis visant à réduire les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation.
- Le ministère de l'Éducation dispose de systèmes et de procédures améliorés pour faire le suivi de l'efficacité des plans d'action sur l'égalité entre les sexes en éducation.
- Plus de possibilités sont offertes aux filles et aux femmes en tant qu'élèves, enseignantes, administratrices, parents et intervenantes de la société civile pour exprimer leurs besoins en matière d'éducation et influencer sur les objectifs de la politique en matière d'éducation et les plans d'action.

* Les agents veilleront à ce que les énoncés des résultats soient assortis d'activités et d'extrants appropriés.

Questions importantes à poser

- ❑ A-t-on mené des études stratégiques pour analyser les contraintes associées à l'offre et à la demande qui limitent l'accès à l'éducation, les occasions et les résultats pour les filles et les garçons, les femmes et les hommes ?
- ❑ Les objectifs de la politique en matière d'éducation visent-ils à atténuer ou à éliminer les principales contraintes liées à l'offre et à la demande pour les filles et les garçons, en s'appuyant sur des études stratégiques ?
- ❑ Utilise-t-on des indicateurs de rendement qui définissent clairement comment on entend atténuer ou éliminer des inégalités et des préjugés précis dans l'offre d'éducation ?
- ❑ Quelles mesures a-t-on prises pour consulter les filles et les femmes et leur donner l'occasion d'influer sur les objectifs des politiques et les plans dans le domaine de l'éducation ?
- ❑ Est-ce que les hauts fonctionnaires et les décideurs du secteur de l'éducation connaissent les facteurs liés à l'offre et à la demande qui influent sur les inégalités en éducation ?
- ❑ A-t-on un plan assorti de délais pour la concrétisation de l'égalité entre les sexes en éducation, et des objectifs assortis d'un budget réaliste et d'indicateurs mesurables ?
- ❑ Dans quelle mesure a-t-on accès aux données sur le rendement et l'apprentissage dans le contexte des initiatives ciblées d'éducation des filles, de petits projets et d'activités pilotes qui font la promotion de l'égalité entre les sexes à l'échelle locale, communautaire et scolaire ?
 - Comment ces données influent-elles sur les politiques et la planification ?
- ❑ Qui, au sein et à l'extérieur du gouvernement, peut se faire le champion de ces objectifs et en négocier la mise en œuvre ?
 - De quel type d'appui ces personnes ont-elles besoin pour travailler efficacement ?
- ❑ Comment applique-t-on les données sur les études et le rendement dans le secteur de l'éducation pour l'élaboration, la planification et l'examen sectoriel des politiques en matière d'éducation ?



Principales mesures à prendre

- ❑ Inclure les décideurs gouvernementaux dans le dialogue stratégique sur l'égalité entre les sexes en éducation.
- ❑ S'entendre avec les partenaires donateurs aux vues similaires pour promouvoir et harmoniser les méthodes et les initiatives d'instauration de l'égalité entre les sexes dans les plans sectoriels en éducation et dans les approches-programmes.
- ❑ Soutenir les études stratégiques sur l'égalité entre les sexes en éducation afin de mieux comprendre les facteurs liés à l'offre et à la demande qui influent sur l'accès à l'éducation, les chances et les résultats.
- ❑ Aider le gouvernement à définir des objectifs stratégiques en matière d'égalité entre les sexes en éducation, ainsi que des plans de mise en œuvre.
- ❑ Contribuer à l'évaluation de projets pilotes, d'initiatives de remplacement et d'initiatives novatrices pour cibler et diffuser les connaissances qui peuvent faciliter l'élaboration de politiques et la planification.
- ❑ Faire appel à un expert des questions de genre pour renforcer la capacité des décideurs et des planificateurs du secteur de l'éducation d'analyser, d'examiner et de reformuler les politiques en matière d'éducation en tenant compte de l'égalité entre les sexes et en se basant sur des données sur le rendement et l'apprentissage dans un contexte d'évaluation.
- ❑ Fournir aux champions de haut niveau de l'égalité entre les sexes en éducation (au sein du gouvernement, de la société civile et du milieu universitaire) la capacité et le soutien dont ils ont besoin pour favoriser une meilleure compréhension des objectifs stratégiques de l'égalité entre les sexes en éducation.
- ❑ Inclure des défenseurs et des champions de l'égalité entre les sexes aux consultations et aux examens touchant les politiques en matière d'éducation.
- ❑ Créer des liens avec des groupes de femmes, des universitaires, des journalistes et des ministères qui font la promotion de l'égalité entre les sexes dans le contexte de l'analyse des politiques, du dialogue stratégique et de l'examen des politiques, et leur offrir un soutien.

3 L'égalité entre les sexes dans les statistiques sur l'éducation et dans les systèmes d'information de gestion

Introduction

Les indicateurs internationaux relatifs au genre en éducation portent essentiellement sur le taux d'inscription à l'école et le taux de réussite des filles et des garçons aux niveaux primaire et secondaire (parité entre les sexes). Malheureusement, ces données en disent peu sur les filles et les garçons qui ne fréquentent pas l'école : qui sont-ils, où vivent-ils, pourquoi ont-ils décroché ou ne vont-ils pas à l'école sur une base régulière ? Les données sur l'inscription et la réussite ne fournissent également que peu d'indices sur l'expérience d'apprentissage en classe des filles et des garçons, les compétences acquises ou les occasions d'apprentissage qui leur sont accessibles. Sans ces données cruciales, les décideurs et les planificateurs du secteur de l'éducation peuvent difficilement formuler des objectifs ou des stratégies ciblés et visant plus que le simple accès, tout comme ils peuvent difficilement en évaluer l'efficacité.

Les données sur la parité entre les sexes en ce qui a trait à l'accès à l'éducation sont quantitatives et comparables entre elles. Par contre, l'évaluation de l'égalité entre les sexes est davantage qualitative et propre à un contexte donné. On peut recueillir certaines données quantitatives (par exemple, les résultats des filles et des garçons aux examens, selon la matière); mais, l'évaluation des progrès réalisés pour promouvoir l'égalité entre les sexes, et plus particulièrement l'évolution des comportements, des attitudes et des possibilités, procède davantage d'indicateurs qualitatifs. En outre, la collecte et l'analyse des données se font à partir de sources d'information et de méthodes plus diversifiées.

Indicateurs

Pour améliorer les systèmes d'information de gestion (SIG) du gouvernement, il faut aider le ministère de l'Éducation à élargir la gamme d'indicateurs et de sources d'information nécessaires pour aller au-delà de la parité et obtenir des résultats sur le plan de l'égalité entre les sexes (voir le Tableau 4).

La détermination des indicateurs à utiliser dépend de divers facteurs : les objectifs de la politique en matière d'éducation et les plans d'action connexes, ainsi que les ressources et la capacité disponibles pour recueillir et gérer des données au sein du gouvernement, et plus précisément au ministère de l'Éducation.

Les données sur les indicateurs et le rendement dans le secteur de l'éducation doivent être ventilées par sexe si l'on veut suivre les progrès réalisés vers l'élimination des inégalités ciblées relativement à l'accès à l'éducation, aux chances de survie scolaire et aux résultats.

TABLEAU 4 : EXEMPLES D'INDICATEURS DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES EN ÉDUCATION

Égalité d'accès	Égalité de traitement et égalité des chances	Résultats
<p>Données ventilées par sexe :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Taux brut/net d'inscription par localité, région, groupe ethnique, religion, statut socioéconomique, etc. • Taux de maintien à l'école (+ de 5 ans de scolarisation) • Taux de décrochage • Taux de réussite • Taux d'absentéisme/ de présence • Taux de redoublement • Nombre moyen d'années de scolarisation • Passage aux niveaux supérieurs • Proportion de femmes et d'hommes aux postes d'enseignant, de directeur d'école, d'administrateur et d'inspecteur 	<ul style="list-style-type: none"> • Choix de matières selon le sexe • Intégration des différences entre les sexes au contenu des programmes d'études et à la formation des enseignants • Équilibre garçons/filles dans les classes • Niveau de formation des enseignants/ enseignantes • Discrimination entre les sexes dans les classes (il faut des indicateurs propres au contexte) • Autres facteurs qui influent sur la participation et le rendement, selon le sexe (p. ex., responsabilités familiales/ professionnelles, état de santé/ nutritionnel des filles et des garçons) 	<ul style="list-style-type: none"> • Résultats des filles et des garçons aux examens • Emploi des hommes/femmes aux différents niveaux de scolarité • Écarts entre les sexes dans l'enseignement (recrutement, salaire, postes) • Écart entre les sexes au chapitre de la rémunération dans les divers postes/secteurs
<p>Source : Adapté de Subrahmanian, R. (2005). Gender Equality in Education: Definitions and Measurements. <i>International Journal of Educational Development</i>, vol. 25, n° 4.</p>		

Collecte et analyse des données

Le ministère de l'Éducation est loin d'être la seule source de données utilisées pour évaluer le rendement du secteur de l'éducation. Les données de recensement ainsi que les statistiques sur l'économie et la main-d'œuvre, par exemple, peuvent servir à mesurer l'évolution des indicateurs. Pour évaluer l'efficacité de la politique et des plans en matière d'égalité entre les sexes en éducation, il faut à la fois des données qualitatives et des données quantitatives provenant d'une grande diversité de sources, notamment :

- les bureaux de la statistique nationaux;
- les différents ministères et ordres de gouvernement;
- les institutions non gouvernementales offrant des services d'éducation;
- les donateurs qui participent aux programmes d'éducation;
- les universitaires;
- les autres chercheurs.

Le ministère de l'Éducation doit recueillir et colliger des données quantitatives et ventilées par sexe provenant de ces autres sources pour évaluer le rendement en matière d'accès, d'occasions et de résultats. Il faut cependant garantir une compatibilité minimale entre les données provenant d'autres sources et les besoins d'information du ministère de l'Éducation.

Parallèlement à cela, il faut des données qualitatives pour faire le suivi d'éléments plus complexes quant au rendement du secteur de l'éducation, plus particulièrement en ce qui a trait à l'incidence des facteurs d'offre et de demande sur l'accès, les occasions et les résultats. La collecte de données qualitatives peut être faite par les gouvernements, les donateurs, les organisations non gouvernementales (ONG) et des chercheurs indépendants. Ces données peuvent être obtenues auprès de diverses sources et dans le cadre de diverses activités, par exemple :

- des consultations communautaires;
- des enquêtes auprès des ménages;
- des évaluations de projets pilotes;
- de la recherche analytique.

Il faut aider les ministères de l'Éducation à cibler, coordonner et gérer les données quantitatives qui donnent un aperçu du rendement national, et les données qualitatives qui aident à comprendre quelles sont les mesures efficaces, dans quel secteur, pour qui et pour quelles raisons.

Utilisation de l'information

Il faut aider les intervenants du gouvernement et de la société civile à utiliser les données sur le rendement du secteur de l'éducation lors de l'examen et de la reformulation des politiques et des plans sur l'égalité entre les sexes en éducation.

Les planificateurs et les décideurs du secteur de l'éducation ont besoin de soutien pour analyser les problèmes en tenant compte des sexospécificités et formuler des objectifs et des approches qui favoriseront l'égalité entre les sexes en éducation. Ils doivent être en mesure d'utiliser toute l'information pertinente — qualitative et quantitative — pour évaluer les progrès vers l'atteinte des objectifs de la politique et la concrétisation des plans, et pour examiner et reformuler les orientations stratégiques et les plans d'action, s'il y a lieu.

Il faut aider les acteurs de la société civile à établir des réseaux, à mener des analyses stratégiques et à faire le suivi et la promotion efficace des politiques pour alimenter le débat sur la politique en matière d'éducation et veiller à ce que le gouvernement assume sa responsabilité en ce qui a trait à la concrétisation des objectifs de la politique.

Exemples d'énoncés des résultats

RÉSULTAT ULTIME

Filles, garçons, femmes et hommes plus instruits dans le pays X

RÉSULTATS INTERMÉDIAIRES

Suivi plus efficace de la politique en matière d'éducation par le ministère de l'Éducation du pays X afin d'évaluer son utilité en ce qui a trait à l'égalité de l'accès, des chances et des résultats

Meilleures décisions du ministère de l'Éducation sur la base des données sur le rendement en ce qui a trait à l'égalité de l'accès, des chances et des résultats

RÉSULTATS IMMÉDIATS

- Les décideurs ont un accès plus opportun aux données pertinentes sur le rendement.
- Les systèmes gouvernementaux de gestion de l'information et de technologies de l'information et des communications (TIC) sont améliorés pour produire des données plus fiables, ventilées par sexe.
- Le ministère de l'Éducation est mieux à même de cibler, de collecter et d'analyser en temps opportun les données pertinentes sur le rendement provenant de diverses sources.
- Les décideurs du secteur de l'éducation sont mieux en mesure d'utiliser les données sur le rendement dans le cadre de l'analyse, de l'examen et de la modification des politiques et des plans d'éducation en tenant compte des sexospécificités.
- Les organisations de la société civile sont mieux à même d'utiliser les données qualitatives et quantitatives sur le rendement en éducation de manière à exiger des comptes du gouvernement au sujet de la réalisation des objectifs et des plans de la politique sur l'égalité entre les sexes en éducation.

* Les agents veilleront à ce que les énoncés de résultats soient assortis d'activités et d'extrants appropriés.

Questions importantes à poser

- ❑ Quels sont les indicateurs utilisés par le gouvernement pour évaluer le rendement en éducation de base ?
 - Dans quelle mesure ces indicateurs permettent-ils de mesurer adéquatement l'égalité entre les sexes en éducation (accès, occasions et résultats) ?
 - Quels sont les indicateurs manquants ?
- ❑ Dispose-t-on de données valides et fiables pour mesurer les progrès vers l'établissement de ces indicateurs ?
 - Les données sont-elles ventilées par sexe ?
 - A-t-on accès à des données quantitatives et qualitatives ?
 - Pour quels indicateurs les données valides et fiables sont-elles insuffisantes et pourquoi ?
 - A-t-on accès à des données provenant de diverses sources (c.-à-d. de l'extérieur du ministère de l'Éducation) ?
 - Existe-t-il des sources d'information sur l'égalité entre les sexes en éducation au pays qui ne sont pas connues du ministère de l'Éducation ou dont ce dernier n'a pas tenu compte ?
- ❑ Dans quelle mesure le ministère de l'Éducation a-t-il la capacité, les ressources et les structures de mise en œuvre nécessaires pour mettre davantage l'accent sur l'égalité entre les sexes en éducation ?
 - Au sein du gouvernement, qui s'occupe de l'évaluation du rendement en matière d'égalité entre les sexes en éducation ?
 - Le ministère de l'Éducation gère-t-il efficacement la collecte et l'analyse de données sur le rendement par diverses sources ?
 - Quelles capacités et ressources supplémentaires faudrait-il au ministère de l'Éducation pour coordonner efficacement la collecte et l'analyse de données sur l'égalité entre les sexes en éducation (accès, occasions et résultats) ?
- ❑ Comment peut-on améliorer la capacité des décideurs et des planificateurs gouvernementaux d'utiliser plus efficacement les données sur le rendement en matière d'égalité entre les sexes et favoriser la prise de meilleures décisions en éducation ?
 - Quelles sont les compétences nécessaires ?
 - Quels intrants et ressources faut-il pour favoriser une utilisation efficace des données sur le rendement ?

Principales mesures à prendre

- ❑ Aider le gouvernement à gérer la collecte et l'analyse de toutes les données pertinentes sur le rendement dont dispose le pays en matière d'égalité entre les sexes en éducation (accès, occasions et résultats).
- ❑ Favoriser l'efficacité du Système d'information de gestion (SIG) du gouvernement en accordant la priorité à la collecte de données sur les résultats d'apprentissage ventilées par sexe, plus particulièrement les taux de passage des élèves du primaire.
- ❑ S'entendre avec les donateurs aux vues similaires et les décideurs gouvernementaux pour utiliser les indicateurs actuels de rendement qui servent à évaluer l'efficacité des politiques, des plans et des programmes d'éducation non seulement en matière de parité, mais également sur le plan de l'égalité entre les sexes en éducation.
- ❑ Ajouter aux données quantitatives du gouvernement des données qualitatives obtenues dans le cadre d'études, de recherches et d'évaluations ciblées qui permettent d'améliorer les connaissances sur l'égalité entre les sexes en éducation.
- ❑ Aider le gouvernement à définir un plan et à mobiliser des ressources pour améliorer la capacité du Système d'information de gestion (SIG) en matière d'éducation, notamment la détermination des besoins en matière de données sur le rendement, de systèmes de collecte de données, d'analyse et d'utilisation des données — en tenant compte des sexospécificités.

4 L'égalité entre les sexes et la formation et le perfectionnement des enseignants

Introduction

L'expérience d'apprentissage en classe peut être très différente pour les filles et les garçons, ce qui influe sur leur participation en classe, leur réussite scolaire et leurs résultats d'apprentissage.

- Les valeurs et les stéréotypes sociaux et culturels relatifs au genre peuvent être involontairement renforcés à l'école dans le contexte des interactions enseignant-élève et élève-élève (voir l'encadré ci-bas).

EXEMPLES DE FAÇONS DONT LES VALEURS ET LES STÉRÉOTYPES RELATIFS AU GENRE PEUVENT ÊTRE INVOLONTAIREMENT RENFORCÉS DANS LE CADRE DE L'INTERACTION ENSEIGNANT-ÉLÈVE :

Les enseignants peuvent accorder plus d'attention aux garçons s'ils pensent que leur éducation a une plus grande importance sociale.

Les enseignants peuvent renforcer les croyances traditionnelles au sujet des matières qui conviennent aux filles (langues, économie familiale) et aux garçons (mathématiques et sciences).

Les enseignants peuvent reproduire à l'école des rôles traditionnels (en demandant aux filles de nettoyer la classe à la fin de la journée tandis que les garçons font du sport).

- Les méthodes d'enseignement utilisées pour établir le contact avec les élèves, les faire participer et les évaluer peuvent également favoriser les garçons, surtout dans les sociétés où les filles ne sont pas encouragées à s'exprimer publiquement, à faire connaître leur avis ou à remettre en question l'autorité masculine.
- Enfin, le harcèlement sexuel ou la violence sexuelle de la part des enseignants et des pairs peuvent être monnaie courante et rarement sanctionnés par les autorités; on peut considérer le comportement de l'enseignant comme tout à fait anodin ou provoqué par la victime, même s'il peut mener à une grossesse et au décrochage scolaire.

De nombreux pays ont donc offert une formation aux enseignants sur les pratiques d'enseignement non sexistes et axées sur l'égalité entre les sexes. La formation des enseignants à cet égard est plus efficace lorsqu'elle est intégrée au programme de formation avant l'embauche et en cours d'emploi. Pour offrir cette formation, les établissements doivent posséder les ressources voulues dans le domaine de l'égalité entre les sexes, tant pour ce qui est de concevoir la formation que de s'assurer que les formateurs aient les connaissances et les compétences voulues pour enseigner la matière.

Il est tout aussi urgent d'offrir plus de formation sur l'égalité entre les sexes aux administrateurs et aux inspecteurs d'école afin de promouvoir un milieu d'apprentissage ouvert aux filles. Les enseignants sont plus susceptibles d'offrir un enseignement qui tient compte des sexospécificités si la direction de l'école croit en l'égalité entre les sexes. Cela signifie que les administrateurs sont voués à adopter des politiques, des codes de conduite et des processus d'embauche et d'évaluation, et à prendre des décisions sur l'allocation des ressources, de façon à favoriser l'égalité entre les sexes.

Les processus d'inspection scolaire et les normes de rendement devraient comporter des critères d'évaluation de l'égalité entre les sexes aux fins de l'examen des politiques scolaires sur l'égalité entre les sexes, des codes de conduite, des pratiques de la direction, du ratio hommes/femmes au sein du personnel, des pratiques en classe, etc.

Enfin, la promotion d'une représentation égale des hommes et des femmes — chez les enseignants, responsables d'école, administrateurs scolaires et inspecteurs d'école — est également un indicateur de l'importance qu'on accorde à l'égalité en éducation et peut aider à créer un milieu scolaire plus attentif aux besoins spécifiques des filles et des garçons.

IDÉALEMENT, LA FORMATION DES ENSEIGNANTS EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES DEVRAIT AU MOINS INCLURE LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

- sensibilisation générale aux inégalités sociales entre les hommes et les femmes ainsi qu'aux engagements nationaux et aux cadres législatifs relatifs à la promotion de l'égalité;
- attentes clairement définies quant aux attitudes et aux comportements que devraient adopter les enseignants à l'école et aux valeurs qu'ils devraient véhiculer;
- orientation quant à la façon d'enseigner le programme et d'utiliser les outils pédagogiques dans le but de promouvoir l'égalité entre les sexes;
- analyse des pratiques pédagogiques qui tendent à renforcer les inégalités et des stratégies pour aider à réduire l'écart entre les filles et les garçons.

Exemples d'énoncés des résultats

RÉSULTAT ULTIME

Filles, garçons, femmes et hommes plus instruits dans le pays X

RÉSULTATS INTERMÉDIAIRES

Amélioration des pratiques d'embauche, de promotion et de rémunération des enseignants, des administrateurs scolaires et des inspecteurs d'école, conformément aux politiques sur l'égalité entre les sexes

Application plus soutenue des politiques et des processus nationaux du pays X relativement à l'évaluation des enseignants et à l'inspection des écoles, qui incluent l'égalité entre les sexes

RÉSULTATS IMMÉDIATS

- Le système d'éducation est mieux en mesure de satisfaire les différents besoins et de promouvoir les droits des élèves, filles et garçons, et du personnel féminin et masculin.
- Les établissements de formation des enseignants sont plus aptes à concevoir et à offrir une formation sur l'égalité entre les sexes et à en évaluer l'efficacité.
- Les enseignants et enseignantes sont mieux en mesure de reconnaître et de corriger les inégalités entre les sexes et les préjugés fondés sur le sexe qu'ils projettent dans leur comportement général, leurs méthodes d'enseignement, leurs pratiques de gestion de la classe, leurs méthodes d'évaluation et leurs relations avec les élèves.
- Les administrateurs et administratrices scolaires sont mieux en mesure de reconnaître et de corriger les inégalités et les préjugés véhiculés dans les politiques et la culture de l'école, les mesures de sécurité en place, les méthodes de gestion, l'affectation des ressources, les pratiques d'embauche et d'évaluation du rendement ainsi que les rapports entre le personnel masculin/féminin et les élèves.
- Les inspecteurs d'école, hommes et femmes, sont mieux en mesure d'évaluer et d'améliorer les progrès de l'école en matière de promotion de l'égalité de l'accès, des occasions et des résultats.
- Les écoles sont mieux en mesure de promouvoir l'égalité de l'accès, des occasions et des résultats.

* Les agents veilleront à ce que les énoncés de résultats soient assortis d'activités et d'extrants appropriés.

Questions importantes à poser

- Offre-t-on systématiquement une formation sur l'égalité entre les sexes aux enseignants, responsables d'école, administrateurs scolaires et inspecteurs d'école, nouveaux et déjà en poste ?
- La formation sur l'égalité entre les sexes permet-elle aux enseignants de remettre en question les valeurs, les attitudes et les comportements sociaux en ce qui a trait aux relations entre les sexes ? Permet-elle également adapter le contenu pédagogique, les pratiques d'enseignement et les techniques d'évaluation aux différents besoins des filles et des garçons ?
 - Évalue-t-on régulièrement l'efficacité de cette formation ?

- ❑ La formation sur l'égalité entre les sexes offerte aux administrateurs et aux inspecteurs d'école leur permet-elle de développer leur capacité de définir, d'appliquer et d'évaluer des stratégies visant une plus grande égalité entre les sexes à l'école ?
 - Évalue-t-on régulièrement l'efficacité de cette formation ?
- ❑ De quel soutien additionnel (matériel, guides, ressources, mentorat, etc.) les enseignants ont-ils besoin, outre la formation préalable à l'embauche et en cours d'emploi sur l'égalité entre les sexes, pour favoriser leur apprentissage continu et les aider à améliorer leur application des principes de l'égalité entre les sexes en classe ?
- ❑ De quel soutien additionnel (matériel, guides, directives, ressources, mentorat) les responsables d'école et les inspecteurs ont-ils besoin pour promouvoir l'égalité entre les sexes à l'école ?
- ❑ Quelles sont les pratiques exemplaires et les leçons retenues en ce qui a trait à l'application des principes d'égalité entre les sexes à l'enseignement et à l'apprentissage en classe ?
 - Ces pratiques exemplaires et leçons ont-elles été diffusées à grande échelle et efficacement ? Peut-on les reproduire ou les appliquer à plus grande échelle ?

Principales mesures à prendre

- ❑ S'associer à des collègues de formation des enseignants pour améliorer les modules sur l'égalité entre les sexes offerts dans le cadre de la formation préalable à l'emploi et en cours d'emploi et pour améliorer les connaissances et les compétences des formateurs dans le domaine de l'égalité entre les sexes.
- ❑ Aider le gouvernement à institutionnaliser la formation/le perfectionnement en matière d'égalité entre les sexes pour les directeurs et les inspecteurs d'école.
- ❑ Aider le gouvernement à définir des stratégies de suivi et d'évaluation des enseignants sur la question de l'égalité entre les sexes pour s'assurer que les nouvelles connaissances et compétences acquises sont utilisées en classe.
- ❑ Encourager le gouvernement à faire de l'égalité entre les sexes un élément obligatoire de l'évaluation des enseignants et de l'inspection des écoles.
- ❑ Aider le gouvernement à définir des critères et des processus d'évaluation, des méthodes d'établissement de rapports, de même que des programmes d'encouragement et de prime pour récompenser les pratiques exemplaires.
- ❑ Investir dans des initiatives pilotes qui illustrent des pratiques exemplaires en enseignement ainsi qu'en formation et en évaluation des enseignants et qui reflètent un engagement à l'égard de l'égalité entre les sexes.
 - Aider le gouvernement à réunir, documenter et analyser les leçons retenues et les pratiques exemplaires dans tout le pays en ce qui a trait à la formation sur l'égalité entre les sexes et à l'organisation des classes.
 - Aider le gouvernement à faire connaître les leçons retenues et les pratiques exemplaires de même qu'à reproduire les initiatives efficaces, voire à les appliquer à plus grande échelle.

5 L'égalité entre les sexes et l'élaboration des programmes d'enseignement

Introduction

Le programme d'enseignement national est le pont entre, d'une part, les objectifs de la politique en matière d'éducation et, d'autre part, la prestation des services d'éducation. Il définit le but et le contenu de l'enseignement, le mode de prestation et la durée, et il fournit une orientation aux enseignants quant à la façon d'enseigner la matière et d'évaluer les apprentissages.

Le programme d'enseignement d'un pays intègre les valeurs, les croyances et les principes en matière d'éducation aux décisions quant aux matières à enseigner, à qui, comment et à l'aide de quels outils.

Le programme d'enseignement national peut renforcer les inégalités en maintenant implicitement les stéréotypes fondés sur le sexe ou en ne tenant pas compte de la diversité des besoins et des styles d'apprentissage des filles et des garçons dans tout le pays. Par contre, ce programme peut également servir à faire la promotion de messages positifs sur l'égalité entre les femmes et les hommes et intégrer une composante sur l'enseignement des droits de la personne.

Un programme d'enseignement national qui fait la promotion de l'égalité entre les sexes inclut :

Des objectifs d'apprentissage et des programme d'études qui répondent aux différents besoins d'apprentissage des filles et des garçons des milieux urbains ou ruraux, des minorités culturelles ou des divers groupes socioéconomiques.

Lorsqu'ils conçoivent un programme, les décideurs du secteur de l'éducation doivent s'assurer que les filles et les garçons de tout le pays peuvent adopter les valeurs et les attitudes ainsi qu'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à leur bien-être futur, à leur épanouissement social et à leur prospérité économique.

Des manuels scolaires et des outils d'apprentissage qui sont exempts de tout préjugé fondé sur le sexe et qui véhiculent des messages positifs sur l'égalité entre les femmes et les hommes.

Les décideurs du secteur de l'éducation doivent s'assurer que toutes les ressources pédagogiques sont examinées sur la base de deux objectifs complémentaires : (1) éliminer les stéréotypes fondés sur le sexe; (2) promouvoir activement des rôles non traditionnels positifs pour les filles et les garçons, les femmes et les hommes (par exemple, promouvoir la présence des femmes, et non seulement des hommes, en mathématiques et en sciences, et promouvoir le rôle des hommes, et non seulement des femmes, comme chef de famille).

Des documents d'orientation pour les enseignants qui font la promotion de l'égalité entre les sexes en classe et qui proposent diverses méthodes d'enseignement adaptées aux besoins et aux styles d'apprentissage des filles et des garçons.

Par exemple, dans certains contextes sociaux, on a observé que les filles apprennent plus efficacement dans le cadre de travaux en groupe et de travaux de rédaction, tandis que les garçons sont meilleurs dans les travaux individuels et les exposés oraux. L'intérêt et la confiance des filles et des garçons à l'égard de certaines matières peuvent dépendre en grande partie des méthodes d'apprentissage utilisées (et des attitudes et comportements de l'enseignant). Si l'on veut créer un contexte qui soit favorable autant aux filles qu'aux garçons, il importe de tenir compte des différents styles d'apprentissage et d'encourager les filles et les garçons à explorer toutes les spécialisations.

Des examens et des méthodes d'évaluation qui tiennent compte des styles d'apprentissage différents des filles et des garçons pour garantir l'égalité des chances et des résultats.

La formulation des tests, des examens et des évaluations, les exemples et les images utilisés peuvent involontairement renforcer les préjugés et les stéréotypes fondés sur le sexe. Les enseignants doivent être conscients de l'impact que peuvent avoir leurs perceptions des filles et des garçons et leurs attitudes à l'égard des deux groupes sur leur évaluation du progrès des élèves, la façon dont ils préparent et corrigent les examens ou les commentaires qu'ils font aux élèves. Les tests et les examens doivent inclure divers types de questions adaptés aux styles d'apprentissage de tous les élèves et répartis de manière à ce que personne ne soit indûment pénalisé.

Des méthodes d'enseignement souples et adaptées

Il importe d'adapter l'enseignement au contexte local de manière à rejoindre les filles et les garçons marginalisés qui pourraient ne pas avoir l'occasion d'aller à l'école ou de progresser normalement dans le système scolaire en raison de leurs rôles traditionnels au sein de la famille. La flexibilité des heures de classe et les accommodements saisonniers, la souplesse de la progression âge/année d'études pour les élèves qui commencent leur scolarisation plus tard ou ont un retard d'apprentissage, ainsi que la reconnaissance de l'éducation non institutionnelle pour permettre l'intégration des filles et des garçons marginalisés dans le système officiel peuvent aider à rejoindre les filles et les garçons non scolarisés ou sous-scolarisés.

Le renforcement continu des capacités en matière d'égalité entre les sexes pour les responsables de l'élaboration, de l'examen et de la révision du programme d'éducation national.

Pour s'assurer que le programme national fait la promotion de l'égalité entre les sexes, il faut que les personnes et les institutions qui élaborent, approuvent et révisent le contenu des programmes, les manuels scolaires et les outils d'enseignement et d'apprentissage soient réceptives et puissent reconnaître les préjugés fondés sur le sexe. Ces personnes et ces institutions doivent être en mesure de promouvoir des messages plus positifs à cet égard. Il importe d'assurer le renforcement continu des capacités relativement à l'égalité entre les sexes, car le programme évolue sans cesse — réformes, nouveaux outils pédagogiques, manuels scolaires et guides reflètent l'évolution de la société et les besoins ciblés.

Exemples d'énoncés des résultats

RÉSULTAT ULTIME

Filles, garçons, femmes et hommes plus instruits dans le pays X

RÉSULTATS INTERMÉDIAIRES

Programme d'éducation national tenant davantage compte des besoins différents des filles et des garçons

Contenu du programme mieux harmonisé avec la politique nationale d'éducation du pays X et les plans d'action sur l'égalité entre les sexes

RÉSULTATS IMMÉDIATS

- Le ministère de l'Éducation est mieux à même d'examiner et de réviser le programme d'éducation national en tenant compte des objectifs de la politique relatifs à l'égalité entre les sexes en éducation.
- On dispose d'un meilleur accès à des ressources pédagogiques exemptes de préjugés fondés sur le sexe et favorables aux rôles non traditionnels pour les filles, les garçons, les femmes et les hommes.
- Les institutions qui conçoivent, examinent et approuvent le programme national sont mieux en mesure de déterminer les inégalités entre les sexes et de proposer des mesures plus équitables dans les cadres d'éducation, les lignes directrices, le matériel didactique et les méthodes d'enseignement.

* Les agents veilleront à ce que les énoncés de résultats soient assortis d'activités et d'extraits appropriés.

Questions importantes à poser

- Les responsables de l'élaboration, de l'examen et de la révision du programme d'éducation sont-ils en mesure de reconnaître les préjugés fondés sur le sexe et de s'assurer qu'on fait la promotion de l'égalité entre les sexes dans le contenu pédagogique et l'enseignement ?
- Dans quelle mesure le programme national reflète-t-il une gamme de connaissances, d'aptitudes, de compétences et de capacités adaptées aux divers besoins d'apprentissage des filles et des garçons dans toutes les régions du pays (milieux ruraux/urbains, groupes socioéconomiques, ethniques, minoritaires ou religieux) ?
- Dans quelle mesure le programme national encourage-t-il la souplesse et l'adaptabilité du contenu pédagogique et de la méthode d'enseignement pour rejoindre les filles et les garçons non scolarisés ou sous-scolarisés ?
- Dans quelle mesure le programme national encourage-t-il la souplesse et l'adaptabilité du contenu pédagogique et de la méthode d'enseignement en fonction des différents besoins/ contextes régionaux ou des groupes minoritaires ?
- Sur quels modèles d'enseignement et d'apprentissage le programme national est-il basé ?

- ❑ Dans quelle mesure les méthodes et les approches d'enseignement et d'évaluation sont-elles variées ?
 - Sont-elles adaptées aux besoins et aux styles d'apprentissage des différents groupes de filles et de garçons ?
 - En quoi pourraient-elles involontairement contribuer aux inégalités entre les sexes sur le plan de la qualité de l'éducation et de la réussite ?
- ❑ A-t-on révisé les manuels pédagogiques et les outils d'enseignement pour en supprimer les stéréotypes fondés sur le sexe et promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes ?
 - Les nouveaux manuels et outils intègrent-ils adéquatement les principes de l'égalité entre les sexes ?
- ❑ Dans quelle mesure les modules sur les droits de la personne et l'égalité entre les sexes sont-ils intégrés au programme d'éducation national, à la formation des enseignants et aux outils d'enseignement et d'apprentissage ?

Principales mesures à prendre

- ❑ Offrir une formation sur l'égalité entre les sexes aux personnes et aux institutions qui préparent, approuvent et révisent le programme d'éducation, et embaucher un expert des questions de genre pour aider ces institutions à intégrer l'égalité entre les sexes aux processus de réforme du programme.
- ❑ Aider le gouvernement à lancer un processus de consultation global et continu afin d'évaluer la pertinence du programme national pour les filles et les garçons, les femmes et les hommes.
- ❑ Aider le gouvernement à définir des normes et des lignes directrices qui aideront les administrateurs et les éducateurs à adapter le programme aux besoins et aux styles d'apprentissage des filles et des garçons.
- ❑ Aider le gouvernement à supprimer les stéréotypes et les préjugés fondés sur le sexe de tous les outils pédagogiques et d'apprentissage, et à les réviser pour y intégrer des messages favorables à l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes.
- ❑ Aider le gouvernement à concevoir des modules sur les droits de la personne, l'égalité entre les sexes et le VIH/sida qui seront intégrés à la formation des enseignants et au programme national.
- ❑ Aider le gouvernement à renforcer les capacités et les méthodes d'évaluation/d'examen du contenu du programme d'éducation, de la pédagogie et des outils en tenant compte des besoins et des styles d'apprentissage propres aux filles et aux garçons dans des contextes différents (milieu urbain ou rural, groupe ethnique, religieux, minoritaire, linguistique, etc).
- ❑ Appuyer la mise en œuvre et l'évaluation de projets pilotes qui étudient de nouveaux contenus éducatifs et de nouvelles approches d'enseignement pour lutter contre les préjugés fondés sur le sexe et les inégalités entre les sexes véhiculés dans le programme actuel.

